

## HALLOWEEN



Le 30 octobre, s'est déroulée la journée Halloween des enfants de Chantelle, proposée par la Municipalité et organisée par Annie HOLJEVAC. La journée a débuté par un atelier création à la Médiathèque, suivi l'après-midi par un goûter offert par la Municipalité. Puis à partir de 17h00, 65 sorcières, vampires et autres monstres répartis en 4 groupes et encadrés par des adultes sont partis à la cueillette des bonbons. Ils sont revenus avec une très belle récolte partagée entre tous.

La Municipalité remercie les généreux donateurs de sucreries.

## CME

Depuis 2014, la commune de Chantelle propose aux enfants des classes de CM1 et CM2 d'intégrer la vie citoyenne par le biais du conseil municipal des enfants (CME) pour une durée de deux ans.

Isoloir, urne, cartes d'électeur, liste d'émargement, tout était réuni pour ce moment solennel. Le scrutin s'est déroulé sous la houlette d'André Bidaud, maire, Marie-Chantale Lambrecht et Sandrine Roumegous, élues en charge des affaires scolaires, sans oublier l'implication des enseignantes.

Ainsi, quatre-vingt cinq élèves du CP au CM2 ont élu leurs représentants. Afin de récompenser tous les candidats, le nombre de conseillers élus a été de quinze : 6 filles et 9 garçons.

**Les élus** : Oriane MODENEL, Clémence LANDRIEVE LEMESLE, Maël COLONNA D ISTRIA, Sacha BOURRELLY, Anahé LAFAYE, Arthur MATRAT, Thibault DUPRE, Sacha LESUEUR, Kyliam BOUTIN, Théo COSTALES, Camille FAUCHER, Wyatt ERNST, Lola WESSEMIUS, Marilou CHARBONNEL, Anna GIROUX



04.70.56.62.21  
chantelle.mairie@wanadoo.fr  
Www.chantelle-bourbonnais.fr

n° 241

DÉCEMBRE 2024

N°ISSN 1269-570X

Dir. Publication:

A. Bidaud

Agenda

( sous réserve de  
modification)

### JANVIER:

Le 15 de 10H30 à 11H45 :  
Contes et Histoires + Ateliers  
créatif, Médiathèque

Le 16 de 9H00 à 12H00 :  
Magic Mobil', Place de la  
Mairie

Du 17 au 19 pendant les  
horaires d'ouverture du café :  
Bornes d'Arcade, BABA YAGA

Le 18 à 18h30 : Vœux du  
Maire, Salle Chardonnet

Le 25: Trail des Moulins,  
Chantelle Sport Nature

Le 25 à 15h30: Nuit de la  
lecture, Lire Pour tous, Salle  
Maupoil + Salle du Conseil

Le 25 à 20h30 : Concert Matt  
Low -Folk, BABA YAGA

Le 31 à 18h00 : Décrochage  
de l'exposition de peinture de  
Marjorie PAYOT « Trace de  
vie » en compagnie de la

Filoché (musique), BABA YAGA

### FÉVRIER:

Le 1er : Belote, Foyer Culturel  
Laique, Salle Chardonnet

Le 1er à 20h30 : Concert  
L'Orgue de Léon, Orgue de  
Barbarie, BABA YAGA

Le 1er : Assemblée Générale,  
Gaule Chantelloise,  
Salle Maupoil

Le 1er de 10h30 à 14h00:  
Assemblée Générale, Anne de  
France, Salle Maupoil

Le 08 : Truffade du CSC Foot,  
Salle Chardonnet

Le 12 de 10H30 à 11H45 :  
Contes et Histoires + Ateliers  
créatif, Médiathèque

## Le mot du Maire



Ainsi s'achève l'année 2024 avec une situation internationale inquiétante causée par de nombreux conflits interminables

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier.

Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette

vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public. La commune crée du lien et rassemble les administrés.

Je demeure un Maire heureux de voir l'évolution de notre village même si certaines choses restent à faire.

Si nous devons penser à nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

Chantelle est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025. Vous pouvez compter sur mon engagement, sur celui de mes collègues élus, toujours guidés par le bien vivre ensemble.

Je vous donne rendez-vous le **samedi 18 janvier 2025 à 18h30** salle Robert Chardonnet pour les vœux de la Municipalité.

En espérant vous voir à cette occasion, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2025 à chacune et chacun d'entre vous, en ayant une pensée particulière pour ceux qui sont seuls ou malades. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

André BIDAUD

Page 1

## Taille deux et demi



La cérémonie de remise des prix de la création-reprise 2024 a eu lieu jeudi 14 novembre à l'Espace Chambon à Ville de Cusset.

Organisé par CCI Allier, Chambre d'agriculture de l'Allier et la CMA Allier, l'objectif était de récompenser les nouvelles entreprises à travers

11 prix dont un pour Emilie SANCELME

**Prix CCI Allier :**

**Taille Deux Et Demi**



**16 - 25 ANS**  
**DONNE VIE À TES PROJETS !**



**NOS SERVICES ENTièrement GRATUITS**

**EMPLOI**

**FORMATION**

**PROJETS PRO RÉSEAU PRO**

**ALTERNANCE**

**AIDES FINANCIÈRES**

**PROJETS PERSO MOBILITÉ**

Venez rencontrer Aurélie CONA  
**06-43-74-49-76**  
1 lundi sur 2 de 13h30 à 16h45  
Permanence de Chantelle - Mairie

**ENSEMBLE NOUS POUVONS**

- Élaborer votre projet professionnel
- Avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter votre rencontre entreprises et employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides, reconnaissance travailleur handicapé...

**11 NOVEMBRE**



## Horaires Médiathèque

**Mercredi : 9h à 12h**

**Et de 13h30 à 17h30**

**Vendredi : 15h30 à 17h30**

**Samedi : 9h à 12h**

**Médiathèque fermée du 22 décembre au 07 janvier**

**Réouverture le**

**Mercredi 08 janvier 2025**

## Etat Civil

### Décès:

- ♦ Germaine RODIER , Maison de retraite
- ♦ Solange, Suzanne, Irénée ADAM, AUBIGNY-SUR-NÈRE
- ♦ Jean-Claude TELOT, Maison de retraite
- ♦ Lucien IVANOWICH, Maison de retraite
- ♦ Marcelle CARTOUX, Maison de retraite
- ♦ Francine, Marie, Albertine HARNOIS, BELLENAVES
- ♦ Marcelline TOURTIER, CHANTELLE
- ♦ Isabelle GARDIE, LALIZOLLE
- ♦ Marie-Christine, Eliane PORÇU, CHANTELLE
- ♦ Marie, Anne BERTHON, CHAREIL-CINTRAT
- ♦ Monique, Andrée LOUIS, VILLENEUVE S/ALLIER

### Naissance:

- ♦ Gabrielle GAYTE

CHANTELLE  
Salle Chardonnet

# TRUFFADE du CSC

**SUR PLACE OU A EMPORTER**

**Samedi 08 FEVRIER 2024**

<b>SUR PLACE</b>	<b>A EMPORTER</b>
ADULTE 19€	ADULTE 15€
ENFANT (-12ans) 10€	ENFANT (-12ans) 10€

Kir / Truffade et sa charcuterie / Tartelette / Café

Organisée par le Club Sportif Chantellois - Animé par DJ Jean-Luc  
Date limite de réservation : 15 Janvier 2025  
Informations & inscriptions sur : <https://www.helloasso.com/associations/club-sportif-chantellois/evénements/truffade-du-csc>  
ou en nous contactant au : 06.63.63.68.47

## Animation

À LA MÉDIATHÈQUE DE CHANTELLE

**LE MERCREDI 15 JANVIER 2025**  
**DE 10H30 À 11H45**

VENEZ ÉCOUTER LES CONTES D'HIVER ET PARTICIPEZ AUX ATELIERS CRÉATIFS

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION

**COLLECTE DE FERRAILLE**

**SAMEDI 11 JANVIER 2025**

Les joueurs du club de foot de Chantelle viendront ramasser chez vous :

- les métaux ferreux ;
- les batteries ;
- les vieux câbles électriques ;
- les vieux brabants et vieille remorque ;
- les gazinières.

Les bénéfices de cette opération serviront à financer l'achat de matériel et d'équipement, pour nos équipes jeunes et séniors.

Collecte sur prise de rendez-vous. Veuillez contacter : COUTON Dominique : 06.08.60.93.10

3 rue de l'horloge  
CHANTELLE

## DÉSTOCKAGE HIVER

du 4 janvier au 1er mars 2025

**les mercredis et samedis**  
**de 9h30 à 12h30**

**1€**  
Vêtements adultes

**0.50€**  
Vêtements enfants

Vos achats participent à l'aide alimentaire des plus démunis

Imprimé par Centre France



## MESSES EN L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE CHANTELLE

Dimanche 1 <sup>er</sup> Décembre	1 <sup>er</sup> Dimanche de l'Avent	11 H 00	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE
Dimanche 5 Janvier	Epiphanie du Seigneur	11 H 00	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE
Dimanche 9 Février	5 <sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire	11 H 00	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE
Dimanche 16 Mars	2 <sup>ème</sup> Dimanche de Carême	11 H 00	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE
Dimanche 13 Avril	Dimanche des Rameaux & de la Passion	11 H 00	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE
Dimanche 11 Mai	4 <sup>ème</sup> Dimanche de Pâques	11 H 00	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE
Dimanche 1 <sup>er</sup> Juin	7 <sup>ème</sup> Dimanche de Pâques – Fête des Reliques	10 H 30	Eglise Saint-Nicolas - CHANTELLE



André Bidaud, Maire de Chantelle,  
son Conseil Municipal  
et le Conseil Municipal Enfants  
vous convient à la

*Cérémonie des Vœux*

*Samedi 18 janvier 2025*

À 18h30

Salle Robert Chardonnet

**COMITE DES FETES DE CHANTELLE**  
**APPEL AUX BENEVOLES**

Bonjour,

Le comité des Fêtes de Chantelle est une association soutenue par la commune, qui a pour but l'animation du village.

Elle est aujourd'hui en sommeil.

C'est pourquoi nous vous lançons un appel afin de rassembler celles et ceux qui seraient volontaires pour la réveiller et porter de nouveaux projets !

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à renseigner le coupon réponse ci-dessous et à le déposer à la mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous recontacter. Une réunion sera organisée avec les volontaires jeudi 30/01, 19 heures, à la Mairie.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement.

Comité des Fêtes de Chantelle

---

**COUPON-REPONSE**

NOM / Prénom :

Tél :

Mail :

# Repas des Jeunes d'Hier 2024

CHANTELLE





## Information

L'application Intramuros ainsi que le site internet de la commune ont été mis en place par la Municipalité pour diffuser gratuitement les informations et manifestations de notre vie locale.

**Les associations sont invitées à contacter le secrétariat de mairie pour publier leurs manifestations**

## Activités

Ecole du Cirque 04 70 58 20 68

Ecole de musique 04 70 45 95 90

Ecole du foot 06 70 75 31 80

Mini Golf 04 70 56 62 21

Jardin pédagogique - Place de l'Oscambre

## Expositions Salle Maupoil

Du 1er Mai au 30 Septembre 2025

Expositions artistiques par Chantelle les Arts

## Exposition

Arthouse : 10 Grande Rue Chantelle — 04 43 03 61 25

Maison du Tourisme : Exposition sur l'histoire et le patrimoine de Chantelle — 04 70 32 63 30

## Sites

Site internet : [www.chantelle-bourbonnais.fr](http://www.chantelle-bourbonnais.fr)

Application mobile : Intramuros

[www.chantellelaculturelle.fr](http://www.chantellelaculturelle.fr)

Facebook: groupe « commune de Chantelle »



### ◆ A.C.C.A. (chasse)

M. LAURENT Jérémy

### ◆ ACDL

Mme JOUENNE Véronique - 06 20 62 09 15

### ◆ ACPG CATM

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

### ◆ Amicale des Sapeurs Pompiers

◆ M. DUPUIS Kévin — 07 86 09 18 78

### ◆ A.N.A.C.R (Anciens Combattants)

◆ M. ARNAUD Jean-Claude - 04 70 56 32 34

### ◆ Anne de France, Dame de Chantelle

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

### ◆ BABA YAGA

Mme ZWAHLEN Romina - 06 12 37 56 37

### ◆ Bouffée d'air

M. ROUSSEAU Sébastien - 06 50 71 72 43

### ◆ Chantelle Sports Nature

[Chantellesportsnature.com](http://Chantellesportsnature.com)

### ◆ Chantelle Les Arts

Mme GAROCHE Sylvie - 04 70 32 70 24

### ◆ CSC (Foot)

M. CHEVALIER Jean-Paul- 06 70 75 31 80

### ◆ Comité des Fêtes

M. HERPOEL Mickael- 06 99 02 74 19

### ◆ Dentelle en Chantelle

Mme BOURDIER Annie - 06 80 56 26 18

### ◆ Entraide et Solidarité

Mme REGERAT Joëlle - 06 87 57 29 77

### ◆ Foyer Culturel Laïque :

Mme AUDEBERT Marianne - 07 80 59 53 70

### ◆ Gaule Chantelloise (Pêche)

M. BUVAT Jean - 04 70 56 65 68

### ◆ Groupe vocal « Chantelle Chante »

Mme DABADIE Christiane - 09 52 90 49 54

### ◆ Gymnastique et Danse

Mme ADAM Claudine - 06 09 41 77 21

### ◆ Les Gorges de la Bouble

M. BOURDAROT Gilles - 04 70 56 64 50

### ◆ Lire pour Tous

Mme HOLJEVAC Annie 07 87 65 66 52

### ◆ Lyre Chantelloise

Mme BOULANGER Brigitte - 06 30 95 41 85

### ◆ Souvenir Français

M. BELOT Jacques - 04 70 56 94 76

### ◆ Vieilles Soupapes

M. JACQUET Dominique - 07 77 37 28 75

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## Commune de Chantelle

Mairie de Chantelle  
1 Place de la mairie  
03140 Chantelle

04.70.56.62.21

[chantelle.mairie@wanadoo.fr](mailto:chantelle.mairie@wanadoo.fr)  
[chantelle-bourbonnais.fr](http://chantelle-bourbonnais.fr)  
Intramuros



## Dates 2025

### Janvier

- Le **15 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque  
Le **16 de 9H00 à 12H00** : Magic Mobil', Place de la Mairie  
Du **17 au 19 pendant les horaires d'ouverture du café** : Bornes d'Arcade, BABA YAGA  
Le **18 à 18h30** : **Vœux du Maire, Salle Chardonnet**  
Le **25**: Trail des Moulins, Chantelle Sport Nature  
Le **25 à 15h30**: Nuit de la lecture, Lire Pour tous, Salle Maupoil + Salle du Conseil  
Le **25 à 20h30** : Concert Matt Low –Folk, BABA YAGA  
Le **31 à 18h00** : Décrochage de l'exposition de peinture de Marjorie PAYOT « Trace de vie » en compagnie de la Filoche (musique), BABA YAGA

### Février

- Le **1er** : Belote, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **1er à 20h30** : Concert L'Orgue de Léon, Orgue de Barbarie, BABA YAGA  
Le **1er** : Assemblée Générale, Gaule Chantelloise, Salle Maupoil  
Le **1er de 10h30 à 14h00**: Assemblée Générale, Anne de France, Salle Maupoil  
Le **08** : Truffade du CSC Foot, Salle Chardonnet  
Le **12 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque  
Le **14 à 17h00** : Conférence « Un jour il y eu le Tacot », BABA YAGA  
Le **16 à 11h00 et 15h30** : Spectacle jeune public du Théâtre des Ilets : **Super Mioches**, BABA YAGA  
Le **20 de 9H00 à 12H00** : Magic Mobil', Place de la Mairie  
Le **28** : Festival Jeunes organisé par la Comcom, Salle Chardonnet

### Mars

- Le **1er** : Soirée dansante du Secours Populaire, Salle Chardonnet  
Le **05** : **CARNAVAL** de la Médiathèque  
Le **08** : Ouverture Pêche / Truite  
Le **16**: Loto, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **19 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque  
Le **20 de 9H00 à 12H00** : Magic Mobil', Place de la Mairie  
Le **20 et 21**: Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **23** : Matinée saucisses, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

### Avril

- Le **09 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque  
Le **12 et 13** : Salon Bien-être, Salle Chardonnet  
Le **17 de 9H00 à 12H00** : Magic Mobil', Place de la Mairie  
Le **19** : Chasse aux œufs, Ecole Élémentaire  
Le **26** : Théâtre de la gym, Salle Chardonnet

### Mai

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
Le **01** : Randonnée du 1er Mai, Chantelle Sport Nature, Salle Chardonnet  
Le **04** : Randonnée muguet, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet  
Le **08: Commémoration du 8 Mai 1945**  
Le **15 de 9H00 à 12H00** : Magic Mobil', Place de la Mairie  
Du **15 au 17** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **18** : Vide dressing enfants, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **21 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque (sur réservation)  
Du **22** : Fête de la Nature  
Le **24**: Bouge Ton Boule

### Juin

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
Le **1er** : Saintes Reliques  
Le **08** : Bourse, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet  
Le **09** : Tournoi de Foot, CSC, Stade  
Le **12 de 9H00 à 12H00** : Magic Mobil', Place de la Mairie  
Le **15** : 100 ans de la Gaule Chantelloise, Lacassou  
Le **18 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque  
Le **22** : Brocante, Baba Yaga  
Le **28** : Kermesse des écoles, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **29** : Concert Eglise, Chantelle Chante

### Juillet

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois** : Visite de Chantelle, Office de Tourisme  
**Tout le mois** : Mini-golf  
Le **05** : Fête Anne de France  
Le **14** : Retraite aux flambeaux, repas et bal, Municipalité, Salle Chardonnet

### Août

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
**Tout le mois** : Visite de Chantelle, Office de Tourisme  
**Tout le mois** : Mini-golf  
Le **30**: Nettoie ton bouble

### Septembre

- Tout le mois**: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil  
Du **04 au 06** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **17 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque

### Octobre

- Le **11** : Échanges lectures et coup de cœur, Lire Pour Tous, Médiathèque  
Le **15 de 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque  
Le **29 : Halloween**  
**10H30**: Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
**16H**: Goûter école élémentaire /**17H**: Chasse aux bonbons

### Novembre

- Le **11** : Commémoration du 11 novembre, Municipalité  
Le **14** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet  
Le **15** : Dictée, Lire Pour Tous, Médiathèque  
Le **16** : Bourse aux jouets, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet  
Le **19 à 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **22** : Repas des Jeunes d'hier, Municipalité  
Le **29** : Bourse aux livres, Lire Pour Tous, Salle Maupoil  
Le **29 et 30** : Marché de Noël, Salle Chardonnet

### Décembre

- Le **02**: Assemblée Générale Départemental de la Pêche, Salle Chardonnet  
Le **17 à 10H30 à 11H45** : Contes et Histoires+Atelier créatif, Médiathèque  
Le **18** : Spectacle de Noël, Salle Chardonnet





## LES TRAILS « CHANTELLE SPORTS NATURE »

Le samedi 25 janvier 2025

Chantelle Sports Nature et les municipalités de Chantelle, Deneuille les Chantelle, Monestier organisent un nouveau Trail, avec cinq épreuves revisitées :

- **Le Trail des Gorges de la Bouble** : 27 km
- **Le Trail des Terrasses de la Bouble** : 21 km
- **Le Trail des Moulins** plus accessible de 12km.
- **Le Trail des Passerelles** de 8 km pour ceux et celles qui veulent s'essayer au plaisir du trail et pour nos jeunes.
- **Le P'tit Trail de Chantelle** de 2,5 km pour les plus jeunes dès 12 ans.

Le rendez-vous est prévu à la salle Socio-culturelle Robert Chardonnet de Chantelle (*Route de Bellenaves*) et les départs seront donnés à **partir de 11h30 de la salle.**

Cet événement sportif nécessite des moyens humains importants pour garantir la sécurité des compétiteurs et les accueillir du mieux possible dans notre village.

CHANTELLE SPORTS NATURE sait, en plus de ses adhérents, compter sur des amis fidèles qui apprécient cette journée et qui donnent très gentiment de leur temps.

Il nous faut donc une nouvelle fois assurer une organisation à la hauteur de l'événement et la mettre en œuvre du mieux possible.

La longévité de cette manifestation tient en grande partie à votre présence à nos côtés.

Nous vous invitons à participer, en fonction de votre disponibilité, le **samedi 25 janvier 2025 de 10h30 à 18h.** (*Accueil des coureurs à partir de 10h30*).

**Pour des raisons évidentes de gestion du temps et de composition des équipes sur le terrain :**

-Pourriez-vous me faire passer votre coupon réponse renseigné avant le **20 décembre 2024.**

**OU**

-Répondre au formulaire en cliquant sur le lien : <https://forms.gle/TTGvpuqZvCe7Ltv6>

C'est une journée toujours agréable, festive, tournée vers la bonne humeur où chaque bénévole reçoit de la part des compétiteurs un hommage à sa disponibilité, sans laquelle aucune épreuve amateur ne pourrait avoir lieu.

Merci et à bientôt,

Pour le comité de pilotage, **Nathalie PAYANT**

---

**Bulletin à retourner à Nathalie PAYANT avant le 20 décembre 2024**

**Nathalie PAYANT : 2 Chemin des Carribales 03140 FLEURIEL / Email: [npayant03@gmail.com](mailto:npayant03@gmail.com)**

**NOM :** ..... **N° de permis de conduire :** .....  
**PRENOM :** ..... **Délivré le :** ..... **Par :** .....

**Adresse E-mail :** .....@ .....

Je ne pourrai pas aider aux Trails Chantelle Sports Nature le samedi 27 janvier 2024.

Je pourrai être présent le samedi (11h30 -18h).

Je serai accompagné(e) de : \_\_\_\_\_

Autres remarques : \_\_\_\_\_

**COMMUNE DE CHANTELLE**  
**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 8 novembre 2024.

Étaient présents : Mesdames Céline BOUTONNET, Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Céline MOYNAULT, Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS et Messieurs Pascal PALAIN, Stéphane BONNET, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER, Julien GAYTE et Thierry ROLAND.

Absente excusée avec pouvoir : Madame Isabelle PERIN qui donne pouvoir à Monsieur André BIDAUD.

Absent excusé : Monsieur Kevin DUPUIS.

En préambule à la réunion, Madame Leslie Paul Louis et Monsieur Étienne MARANDON, représentant l'association Baba Yaga présentent le fonctionnement et les activités du café associatif qui se veut être « un élément d'animation de village ». André BIDAUD et le Conseil Municipal remercient les intervenants pour leur exposé.

### **SECRETARIAT DE SÉANCE**

Conformément à l'article LI 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Pascal PALAIN a été désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

### **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

André BIDAUD propose la date du 24 janvier 2025.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2024**

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 4 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

### **TARIFS MUNICIPAUX 2025**

Sur proposition d'André BIDAUD et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire pour partie les tarifs municipaux actuellement en vigueur pour l'exercice 2025, à l'exception des tarifs de photocopies et de plastification de documents et des tarifs de concessions du cimetière intégrant aussi ceux du columbarium (cases et cavurnes) qui sont réactualisés.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs municipaux qui entreront en vigueur en 2025 (**Voir tarifs ci-annexés**).

## PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Pascal PALAIN signale que jusqu'à aujourd'hui, les collectivités territoriales et les établissements publics ont la possibilité de participer de façon facultative au financement de la protection sociale. Cette participation deviendra obligatoire pour le risque prévoyance à compter du 1er janvier 2025 selon un minimum, à ce jour, de 7 € bruts.

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions du décret 2011 1474 du 8 novembre 2011.

La protection sociale complémentaire comprend deux risques :

- le risque santé lié à la maladie et à la maternité (mutuelle santé) dont la participation sera rendue **obligatoire au 1er Janvier 2026** et qui sera examiné en conseil municipal fin 2025 ;
- le risque prévoyance lié à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès (principalement la garantie maintien de salaire), dont la participation est **obligatoire à compter du 1er Janvier 2025**.

Pour aider leurs agents à se couvrir par une protection sociale complémentaire, les collectivités territoriales ont le choix entre deux solutions :

- opter pour la procédure de labellisation : en aidant les agents ayant souscrit un contrat ou adhéré à un règlement qui a été labellisé au niveau national ;
- **et/ou** opter pour la convention de participation : après une mise en concurrence pour sélectionner une offre répondant aux besoins propres des agents et remplissant les conditions de solidarité prévues par la réglementation. L'offre de l'opérateur sélectionné sera proposée à l'adhésion **individuelle et facultative** des agents de la collectivité. La convention est conclue pour une durée de 6 ans, avec un seul opérateur par type de risque.

En application des articles 23 et 24 du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011, la participation de la collectivité territoriale est versée sous forme d'un montant unitaire par agent.

Le montant de l'aide versée par la collectivité ne pourra excéder le montant de la cotisation payée par l'agent à l'organisme de prévoyance ou de mutuelle.

De ce fait, Pascal PALAIN invite le Conseil Municipal à se prononcer :

- sur le principe de la participation prévoyance ;
- sur le dispositif retenu pour chaque risque (procédure de labellisation et/ou convention de participation) ;
- sur le montant de participation de la collectivité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ↘ DÉCIDE de participer au risque prévoyance à compter du 1er Janvier 2025 ;
- ↘ DÉCIDE de retenir la procédure de labellisation pour le risque prévoyance **ET** la convention de participation ;
- ↘ DÉCIDE de verser un montant de participation à la complémentaire prévoyance : un montant identique à tous les agents à savoir **15 € bruts par mois et par agent** ;
- ↘ DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

## PRIMES DE FIN D'ANNÉE

André BIDAUD propose d'octroyer aux agents de la commune de Chantelle une prime de fin d'année d'un montant maximal de 350 €uros, au prorata du temps de service.

Il précise que cette prime est octroyée en fonction de l'assiduité, de l'implication de chaque agent dans sa mission et en fonction de la manière de servir.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette proposition.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-8 et L103-2 ;

André BIDAUD présente les raisons de l'élaboration du PLU :

- Fin 2022, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (60 communes) a été approuvé. Cette approbation impose à toutes les communes de mettre à jour leur document d'urbanisme.
- La carte communale de la commune de Chantelle date de 2014. S'impose donc la mise à jour du document d'urbanisme.
- Après une analyse des avantages et des inconvénients d'une nouvelle révision de la carte communale face à l'élaboration d'un PLU, menée conjointement avec les services de l'urbanisme de la Comcom, il apparaît que le PLU est un outil beaucoup plus qualitatif qu'une carte communale en permettant de définir de façon plus ciblée et plus adaptée la vision de l'urbanisation future de Chantelle. Cela permettrait notamment de mettre en place plusieurs zones urbanisées avec un règlement différencié en fonction de la situation géographique par rapport au périmètre retenu pour le label « Petites Cités de Caractère ».
- L'objectif affiché est de permettre à Chantelle de maintenir et d'accroître sa vivacité actuelle tout en veillant à préserver sa richesse patrimoniale.
- Le PLU devrait permettre de continuer à accueillir de nouvelles populations à un rythme raisonné tout en préservant la qualité des espaces (naturels ou bâtis) de la commune.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- de prescrire l'élaboration d'un PLU ;
- que cette élaboration portera sur l'intégralité du territoire de la commune, conformément à l'article L153-1 du code de l'urbanisme ;
- d'organiser un appel d'offres afin de choisir un cabinet d'études chargé de l'élaboration du PLU ;
- de donner délégation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration du PLU ;
- de solliciter de l'État qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à l'élaboration du PLU conformément à l'article L132-15 du code de l'urbanisme, ainsi que l'aide financière et logistique de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne ;
- dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Conformément à l'article L153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée à :

- Madame la Préfète ;
- Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental ;
- Messieurs les Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture ;
- Madame la Présidente de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne ;
- Aux maires des communes limitrophes : Deneuille les Chantelle, Taxat-Senat, Fourilles, Ussel d'Allier, Monestier, Chezelle ;

Conformément à l'article R153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, mention en sera faite dans un journal diffusé dans le département.

## **LOGEMENTS COMMUNAUX**

André BIDAUD informe les membres du Conseil que les services techniques ont procédé à la rénovation de 2 appartements : l'un situé 29 Rue de l'Horloge (appartement sur cour) désormais meublé et le second au 24 rue de la Font Neuve.

Il propose que les deux loyers soient désormais fixés à hauteur de 390 € mensuels intégrant 18 € de charges pour l'un et 10 € pour le second.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces propositions.

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

André BIDAUD présente l'association DFAM 03, Développement Féminin Agricole Moderne de l'Allier qui met actuellement en œuvre un projet éducatif novateur intitulé "Cottes et bottes à l'école" Paroles d'enfants et invite les écoles rurales du département de l'Allier, à mettre en place des ateliers créatifs, pour donner la parole aux enfants, pour recueillir des écrits relatant des anecdotes vécues, des moments d'émotions, des expériences authentiques en lien avec l'agriculture.

15 écoles ont d'ores et déjà accepté de participer au projet soit 28 classes de CM1 et CM2, 1 classe de 6e soit plus de 380 élèves.

En accord avec Madame Céline PAUGER, Directrice d'établissement, il est proposé d'intégrer le projet qui se déroulera tout au long de l'année scolaire 2024/2025 et d'allouer une subvention de 100 € à l'association.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association "Cottes et bottes à l'école".

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Élection Conseil Municipal des Enfants**

Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS informe le Conseil Municipal que les élections au Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont déroulées le 4 novembre dernier.

Les 15 nouveaux membres du Conseil Municipal Enfants seront installés dans leurs fonctions le 25 novembre prochain et ne manqueront pas d'être alors une force de propositions auprès du Conseil Municipal, qui félicite les nouveaux élus et les remercie pour leur engagement.

- **Commerce local**

Virginie LADHUIE signale que Madame Émilie SANCELME du magasin Taille deux et demie à Chantelle s'est vue attribuer le Prix de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier lors de la 8<sup>e</sup> édition du concours départemental de la création et reprise d'entreprise organisé par le groupement interconsulaire de l'Allier, réunissant la CCI, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre d'Agriculture. Le Conseil Municipal félicite la lauréate.

- **Repas des jeunes d'hier**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la composition du repas qui sera servi le 23 novembre prochain lors du repas des jeunes d'hier.

- **Vœux du Maire**

André BIDAUD rappelle que la cérémonie des vœux à la population aura lieu le samedi 18 janvier 2025 à 18h30 à la salle Robert CHARDONNET.

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.

La séance est levée à 22 heures 30. -----

Délibération n°2024/23

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 003-210300539-20241115-DELIB2024\_23-DE



Séance du 15/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BIDAUD

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :

Pour :14

Contre :0

Abstentions :0

**Etaient présents :**

M. BIDAUD André, M. BONNET Stéphane, Mme BOUTONNET Céline, M. CHARBONNEL Julien, M. CHEVALIER Jean-Paul, Mme DAEMEN Brigitte, M. GAYTE Julien, Mme LADHUIE Virginie, Mme LAMBRECHT Marie-Chantale, Mme MOYNAULT Céline, M. PALAIN Pascal, M. ROLAND Thierry, Mme ROUMEGOUS Sandrine

**Procurat**(s) : Mme Isabelle PERIN donne procurat

**Etai(ent) absent(s) :**

**Etai(ent) excusé(s) :**

M. DUPUIS Kévin, Mme PERIN Isabelle

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PALAIN Pascal

Date de convocation  
19/02/2014

Date d'affichage  
19/02/2014

Acte rendu exécutoire  
après  
dépôt en Préfecture le  
:

...././....

et publication du :

...././....

TARIFS 2025

Sur proposition d'André BIDAUD et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire pour partie les tarifs municipaux actuellement en vigueur pour l'exercice 2025, à l'exception des tarifs de photocopies et de plastification de documents et des tarifs de concessions du cimetière intégrant aussi ceux du columbarium (cases et cavurnes) qui sont réactualisés.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs municipaux qui entreront en vigueur en 2025 (**Voir tarifs ci-annexés**).

Ainsi délibéré les jours, mois et que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Chantelle

Le Maire,



Mairie de Chantelle

Tél : 04 70 56 62 21 Fax 04 70 56 69 23

Mail : chantelle.mairie@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 003-210300539-20241115-DELIB2024\_23-DE




DESIGNATION	2024	2025
<u>Mise à disposition de la remorque</u>	20 €	20 €
<u>Droits de place :</u>	Forfait 100 €	100 €
<u>Restaurant municipal :</u>		
- repas pris par des enseignants au restaurant d'enfants	5,80 €	5,80 €
- restaurant scolaire	4,10 €	4,10 €
<u>Garderie périscolaire :</u>		
- forfait accueil matin	1,50 €	1,50 €
- forfait accueil soir	2,00 €	2,00 €
Plafonné à 35 €/mois pour 1 enfant et 30 € à partir du 2e		
<u>Location de la salle Robert CHARDONNET:</u>		
<u>Grande Salle</u>		
- 1 journée	220.00 €	220,00 €
- Week-end	340.00 €	340,00 €
<u>Petite Salle</u>		
- 1 journée	110.00 €	110,00 €
- Week end	140.00 €	140,00 €
<u>Vaisselle (le couvert)</u>	0.80 €	0,80 €
<u>Gaz (par jour d'utilisation)</u>		
Petite salle	10.00 €	10 €
Grande salle	15.00 €	15 €
Electricité (le kwh)	0.60 €	0,60 €
<u>Location chapiteau</u>		
Manifestation à Chantelle (2 jours) sans éclairage	100.00 €	100,00 €
Manifestation hors Chantelle (2 jours) sans éclairage	200.00 €	200,00 €
1 table + 2 bancs ou 10 chaises (2 jours)	5.00 €	5,00 €
<u>Photocopies, associations et particuliers :</u>		
- noir recto	0.10 €	0,15 €
- noir recto verso	0.20 €	0,25 €
- couleur A4 recto	0.65 €	0,70 €
- couleur A4 recto-verso	1.30 €	1,40 €
- couleur A3 recto	1.30 €	1,40 €
- couleur A3 recto-verso	2.60 €	2,80 €
<u>Plastification</u>		
A4	2.00 €	2,50 €
A3	4.00 €	5,00 €
Reliure		5,00 €
<u>Vacation de police</u>	20,00 €	20,00 €
<u>Taxe d'inhumation</u>	20,00 €	20,00 €
<u>Minigolf (la partie)</u>	2.00 €	2,00 €
<u>Concessions :</u>		
- trentenaire renouvelable 2 m <sup>2</sup>	150.00 €	200,00 €
- cinquantenaire renouvelable 2 m <sup>2</sup>	250.00 €	300,00 €
- double pour la construction d'un caveau de 5 m <sup>2</sup> , renouvelable	600.00 €	650,00 €
Columbarium ou caverne		
- 15 ans	350.00 €	400,00 €
- 30 ans	600.00 €	700,00 €